



FONDATION RENÉ CASSIN



QUAND L'AVOCAT INVOQUE LA CONVENTION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

Du 23 au 26 novembre 2020

ERAGE

4 rue Brûlée 67000 Strasbourg



Disponible en formation à distance

Date limite des inscriptions :

11 novembre 2020

Inscriptions : www.iidh.org

Jusqu'à 24
heures validées

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation professionnelle, les avocats bénéficieront de connaissances pratiques leur permettant de renforcer leurs recours en invoquant la Convention européenne des droits de l'homme dès les premières étapes de la procédure en droit interne, afin, (1) de développer une stratégie contentieuse, (2) de diversifier leur argumentation juridique et enfin (3) de mettre toutes les chances de leur côté afin de présenter un recours recevable devant la Cour européenne.

Cette formation mettra l'accent sur des informations précises et concrètes quant à la procédure, et abordera des points clés de la jurisprudence européenne dans quatre domaines spécifiques : famille, étrangers, acteurs économiques et presse.

TYPE DE FORMATION

En présentiel ou à distance

DATES DE LA FORMATION

Du 23 au 26 novembre 2020

LIEU

ERAGE – 4 rue Brûlée 67000 Strasbourg

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

11 novembre 2020

NIVEAU

2. Approfondissement

TARIFS

Tarif plein : 100 € la demi-journée

Tarif réduit : 75 € la demi-journée pour les avocats de moins de deux ans d'ancienneté

NOMBRE D'HEURES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VALIDÉES

3 heures par demi-journée

PRISE EN CHARGE

Formation professionnelle susceptible d'être prise en charge par le FIFPL (la Fondation René Cassin est un organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 44670634667 auprès du préfet de la région Grand Est).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscriptions sont à effectuer en ligne, sur le site internet de la Fondation René Cassin : <https://www.iidh.org/>

Ce programme est susceptible de faire l'objet de modifications.

Merci de consulter notre site internet www.iidh.org

LUNDI 23 NOVEMBRE 2020

- 09h00 - 10h30 **Stratégie contentieuse** *Nicolas COHEN, Avocat au Barreau de Bruxelles*
- Invocabilité de la Convention
 - Optimisation des recours internes
 - Coordination des recours (arrêt pilote)
- 10h45 - 12h15 **Développement des moyens d'action** *Martin PRADEL, Avocat au Barreau de Paris*
- Coopération avec les ONG
 - Synergie avec les confrères
 - Saisine de plusieurs organes internationaux (exception de litispendance)
- 12h15 - 14h00 **Déjeuner libre**
- 14h00 - 15h30 **Méthodologie du recours devant la Cour européenne** *Thibaut LARROUTUROU, Juriste référendaire à la Cour européenne*
- Comprendre les conditions de recevabilité
 - Développer l'argumentaire de la requête
 - Les mesures provisoires
- 15h45 - 17h15 **Comprendre la procédure devant la Cour européenne** *Ellen PENNINGCKX, Juriste référendaire à la Cour européenne*
- Comprendre les différentes étapes de la procédure
 - Comprendre la tierce intervention
 - Le déroulement de la procédure

MARDI 24 NOVEMBRE 2020

- 09h00 - 10h30 **La réparation dans le contentieux européen** *Radoslav DIMOV, Juriste référendaire à la Cour européenne*
- La satisfaction équitable
 - Développer la demande de satisfaction
 - Les moyens de réparation
- 10h45 - 12h15 **L'exécution des arrêts de la Cour européenne** *Radoslav DIMOV, Juriste référendaire à la Cour européenne*
- Les moyens d'exécution
 - Le suivi de l'exécution
 - L'action de l'avocat dans le cadre de l'exécution

12h15 - 14h00

Déjeuner libre

15h45 - 17h15

La France devant la Cour européenne

- Réception des solutions européennes par le Conseil d'Etat

- Réception des solutions européennes par la Cour de Cassation

Jean-Luc SAURON, *Conseiller d'Etat*

Florence MERLOZ, *Conseillère référendaire à la Cour de cassation*

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020

09h00 - 10h30

La France devant la Cour européenne des droits de l'homme

- Actualité de la jurisprudence

Mattias GUYOMAR, *Juge à la Cour européenne des droits de l'homme*

10h45 - 12h15

La Convention européenne des droits de l'homme et la presse

- Actualité de la jurisprudence

12h15 - 14h00

Déjeuner libre

14h00 - 17h15

La Convention européenne des droits de l'homme et les acteurs économiques

- Actualité de la jurisprudence

JEUDI 26 NOVEMBRE 2020

09h00 - 12h15

La Convention européenne des droits de l'homme et le contentieux des étrangers

- Actualité de la jurisprudence

Julien MARTIN, *Avocat au Barreau de Strasbourg*

Delphine LENEUTRE, *Associée juridique*

12h15 - 14h00

Déjeuner libre

14h00 - 17h15

La Convention européenne des droits de l'homme et le droit de la famille

- Actualité de la jurisprudence

Tiffany CONEIN, *Avocate au Barreau de Strasbourg*

Richard SEDILLOT, *Avocat au Barreau de Rouen*

SUIVEZ-NOUS !

Strasbourg lidh



Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme



lidh Strasbourg



fondationrenecassin